

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 6 (1991)
Heft: 1: Gazette

Rubrik: Personalia

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PERSONALIA

André Meyer, nouveau président de la Commission fédérale des monuments historiques

Lors de sa dernière séance, le 21 décembre 1990, le Conseil fédéral a nommé André Meyer, conservateur des monuments historiques du Canton de Lucerne, comme successeur d'Alfred A. Schmid, démissionnaire pour raison d'âge, au poste de président de la Commission fédérale des monuments historiques.

André Meyer, né en 1943, a effectué sa scolarité à Lucerne. Après avoir obtenu sa maturité, type B, c'est à Zurich et à Paris qu'il se consacre aux études d'histoire de l'art, de la langue et de la littérature allemandes et du journalisme. C'est en 1970 qu'André Meyer obtient son titre de doctorat après avoir soutenu sa thèse auprès du Professeur A. Reinle à l'Université de Zurich sur le thème 'Neugotik und Neuromanik in der Schweiz'. Après une année de stage dans une grande banque zurichoise, A. Meyer s'est vu confier la nouvelle édition de l'inventaire des Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Schwyz. Depuis l'automne 1973 André Meyer est conservateur des monuments historiques du Canton de Lucerne. André Meyer est marié et père de trois enfants.

Parmi ses publications nous citerons: Neugotik und Neuromanik in der Schweiz, Zürich 1973; Die Kunstdenkmäler des Kantons Schwyz, Neue Ausgabe Band I, Der Bezirk Schwyz I, Der Flecken Schwyz und das übrige Gemeindegebiet, Bd. 65 des Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse publiés par la SHAS, Basel 1978; Bau- und Siedlungsdenkmäler des Kantons Luzern, Luzern 1977; Bourbaki Panorama von Luzern, Luzern 1981; Ars Helvetica, Die visuelle Kultur der Schweiz, Band IV, Profane Bauten, Disentis 1989; Reclams Handbuch der künstlerischen Techniken, Bd. 2, Stichwort 'Mosaik', Stuttgart 1990. (Voir également à la page 17 de ce bulletin)

Vo

Alfred A. Schmid

A l'occasion de son départ de la Commission fédérale des monuments historiques

Les voeux présentés à Alfred A. Schmid à l'occasion de son 70ème anniversaire étaient empreints d'une certaine mélancolie car ils signifiaient également qu'il faudrait prendre congé du président de la Commission fédérale des monuments historiques à la fin 1990: 26 années, le tiers d'une vie, consacrées à la Commission dont il fut le 4ème président après Rudolf Naef (1916/17–34), Josef Zemp (1934–42) et Linus Birchler (1942–63), l'élève assurant chaque fois la relève du maître. Albert Knoepfli a retracé dans la publication 'Schweizerische Denkmalpflege – Geschichte und Doktrinen', Zurich 1972, l'histoire de la Commission de ses débuts à nos jours, une histoire qu'il est bon de se remémorer.

La personnalité de l'être et les courants d'une époque déterminent l'activité humaine, par conséquent il ne suffit pas de faire l'éloge du président qui nous quitte mais il convient également de présenter et de décrire le champ de son activité. Contrairement à son prédécesseur quelque peu 'excentrique', Linus Birchler, Alfred A. Schmid s'est révélé être un président discret, bon connaisseur des monuments de notre pays jusqu'aux bâtiments les plus modestes, de l'histoire et des liens historico-culturels, doué d'une excellente mémoire pour les choses et les personnes, amical et souvent également exigeant dans son amour du travail, travaillant avec zèle tard le soir, souvent sur les routes en Suisse et à l'étranger.

J'aimerais m'attarder sur quatre aspects de son activité:

1. Le scientifique spécialiste de l'art et le professeur d'université qui a enseigné à ses élèves la discipline méthodique comme un moyen d'approche de l'œuvre d'art. Son séminaire a formé bien des spécialistes en inventaires d'art et bien des conservateurs de monuments historiques et il est évident que l'enseignement et la confrontation permanente avec le domaine de la recherche dans sa spécialité n'ont fait qu'encourager son intérêt et son attirance pour la conservation des monuments historiques. A ce propos, je vous renvoie au répertoire des publications de la brochure en hommage à Alfred. A. Schmid à l'occasion de son 60ème anniversaire (Kunst um Karl Borromäus, Lucerne).

2. Le spécialiste qui a oeuvré au niveau national pour la promotion de la science et de la culture: au sein du Fonds national suisse, comme président du Conseil de la Fondation de 1987 à 1990, au sein de la Fondation Gottfried Keller, de la Fondation Nägeli et d'autres organisations encore. Son activité lui a permis de nouer de nombreux contacts personnels et son influence dans les discussions concernant l'octroi des subventions pour de nombreux

monuments historiques et édifices d'art ne doit pas être sous-estimée.

3. Le spécialiste international: au sein du Conseil de l'Europe et plus particulièrement comme membre du Comité des Monuments et Sites qui fut chargé en 1975 de la préparation de l'Année européenne de la conservation des monuments historiques et de la protection du patrimoine culturel et a donné naissance au concept de 'conservation intégrée', au sein du comité exécutif de l'ICOMOS confronté au délicat problème de la refonte de la Charte de Venise. L'activité internationale d'Alfred A. Schmid nous a permis de nouer des relations enrichissantes avec nos collègues à l'étranger et de nous familiariser avec la conception de la conservation des monuments historiques dans les autres pays. Alfred A. Schmid a été récompensé de ses efforts dans ce domaine par l'obtention du Friedrich Schinkel-Ring du Comité national allemand pour la protection des monuments historiques et de la grande médaille du Conseil de l'Europe.

4. Le spécialiste de la conservation des monuments historiques en Suisse: comme cofondateur et président de la Section nationale suisse de l'ICOMOS, comme membre du Comité et de nombreuses commissions de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS). Je citerai ici les efforts entrepris pour la publication et la rédaction minutieuse du 'Kunstführer durch die Schweiz' qui est devenu un instrument de travail indispensable pour les spécialistes.

Je désire revenir encore à Alfred A. Schmid, président de la Commission fédérale des monuments historiques. Son mandat a été marqué par des changements, la conservation des monuments historiques s'est détournée de la conception qui prévalait avant l'historicisme et s'est détachée de l'influence des peintres sacrés formés à l'école artisanale pour se transformer en une conservation tournée vers une appréhension globale de l'œuvre d'art pour aboutir à la conservation de type 'moderne'. La conception moderne de la conservation des monuments historiques signifie: l'approche scientifique, l'élargissement du domaine d'activité du restaurateur qui ne se limite plus aux peintures murales, aux panneaux peints et aux sculptures en bois mais s'étend à d'autres matières comme la pierre, le mortier et le crépi, l'extension de la technologie dans le domaine de la conservation des monuments historiques jusqu'à l'application de la physique statique, l'élargissement du concept de conservation des monuments historiques sur le plan chronologique comme au niveau de la qualité, la nécessité de procéder à des études des constructions et de réunir une documentation précise, la modification du concept d'ensemble architectural qui a évolué du groupe architectural, du site et des rues vers une conception urbanistique sans laquelle il n'y a pas d'instrument de planification possible, la conservation intégrée en tant que moyen global de traiter les problèmes de la conservation jusque dans le domaine sociologique, la sensibilisation de l'opinion publique au thème de la conservation grâce à l'année consacrée en 1975 à la conservation des

PERSONALIA

monuments historiques, l'accélération de l'évolution de tous les concepts et l'augmentation des coûts. L'éparpillement en considérations isolées a toujours représenté et représente toujours le danger qui menace une telle conception de la conservation des monuments historiques qui doit avoir et conserver pour objectif incontestable la préservation de l'ensemble de notre patrimoine matériel de valeur historique. Alfred A. Schmid a contribué de manière déterminante à ces modifications et a encouragé leur application en Suisse, entre autres, en introduisant les membres correspondants au sein de la Commission fédérale des monuments historiques dont l'activité a pu être organisée à une plus grande échelle et qui constituent avec les consultants dans les domaines particuliers une organisation de conseillers spécialisés adaptée à la structure de notre pays. Alfred A. Schmid a de cette façon posé les bases nécessaires afin que la promotion de la recherche, de la formation et de la formation continue puisse dorénavant être prise en considération dans la Loi fédérale. Alfred A. Schmid a lui-même en tant que conservateur influencé le déroulement de nombreuses restaurations. Sa position a cependant toujours été critique face à l'évolution de sa spécialité, soucieux qu'il est d'assurer la qualité de la conservation et l'intégrité de l'expression artistique et historique de monuments.

Il n'est pas aisément de dépeindre avec justesse une telle personnalité. Il m'apparaît plus important d'exprimer à Alfred A. Schmid tous les remerciements que nous lui devons pour le travail accompli.

Alfred Wyss

Peter Felder prend sa retraite

C'est le 28 février 1991 que Peter Felder a quitté son poste de conservateur des monuments historiques du canton d'Argovie

Peter Felder est né le 9 février 1926 à Lucerne où il a effectué sa scolarité. C'est au printemps 1947 qu'il commence à Bâle des études d'histoire de l'art, d'archéologie et d'histoire suisse. Après avoir fait des stages d'études à Zurich et à Munich, c'est en 1953 que Peter Felder passe sa thèse de doctorat à Bâle consacrée à 'Die Hofkirche St. Leodegar und Maurizius' de sa ville natale. Une fois ses études terminées, Peter Felder a tout d'abord pensé se consacrer au marché de l'art. Mais la manière par trop cavalière et légère qu'ont certains marchands d'art de

PERSONALIA

déguiser la vérité l'en a détourné, m'a-t-il confié un jour. C'est ainsi qu'il est entré en 1954 au service du Canton d'Argovie et s'est consacré à l'inventorisation des monuments d'art du Canton. Son travail lui a permis d'approfondir ses connaissances dans les monuments d'art et d'histoire du Canton d'Argovie. C'est en 1963 que le Conseil d'Etat l'a nommé conservateur des monuments historiques du Canton d'Argovie.

En tant que conservateur des monuments historiques, Peter Felder a pu suivre de près le développement rapide du Canton d'Argovie qui est devenu un des cantons de Suisse les plus dynamiques sur le plan économique, une évolution qui n'est pas sans avoir présenté des dangers lourds de conséquences pour la conservation des monuments historiques. Grâce à son imperturbabilité, sa persévérance, ses connaissances exceptionnelles et son habileté à négocier, bien des menaces ont pu être écartées. C'est à Peter Felder que le Canton d'Argovie doit d'avoir pu conserver une grande partie de ses monuments historiques au cours de cette période riche en événements.

Les menaces ne sont pas uniquement venues d'un développement économique explosif mais d'une source pour le moins inattendue: suite au concil Vatican II, une sorte de mouvement iconoclaste s'est produit dans les années 60 dans le canton d'Argovie menaçant de faire disparaître les ornements sacrés les plus précieux des églises. Peter Felder a réussi à sauver, parfois in extremis, des maîtres-autels baroques qui auraient tout simplement fini au feu.

Lors de sa création, le canton d'Argovie s'est trouvé en possession de nombreux monuments historiques d'importance: d'anciennes résidences ayant appartenu à des baillis bernois comme la forteresse d'Aarburg et l'église de l'abbaye de Königsfelden, vers le milieu du XIXème siècle, après la sécularisation des couvents, ce sont d'autres édifices qui sont entrés en sa possession: Muri, Wettingen, Olsberg, Wislikofen. Mais le Canton s'est par la suite fort peu préoccupé de ces bâtiments qui commencèrent à se dégrader; Muri fut en partie détruit par les flammes, Wislikofen menaça de s'effondrer. C'est de nouveau grâce à la force de persuasion de Peter Felder que les autorités compétentes ont décidé de réaliser certains travaux coûteux de grande envergure de restauration et d'assainissement. Aujourd'hui le voyageur qui se promène à travers le Canton et admire les églises, les abbayes, les châteaux et les vieilles villes restaurés avec soin et de manière tout à fait professionnelle, ne se doute pas qu'il le doit à la persévérance à toutes épreuves et à la force de travail infatigable de Peter Felder. Tous ces objets et bien d'autres encore comme les abbayes d'Hermetschwil et de Fahr, les châteaux de Lenzburg, de Kasteln, de Liebegg, de

Böttstein, les églises de Rheinfelden, de Bremgarten, d'Aarau, de Schöftland, de Zofingen et bien d'autres encore se sont transformés en de véritables petits joyaux au cours des années pendant lesquelles Peter Felder a été conservateur des monuments historiques du Canton d'Argovie.

Peter Felder n'a pas travaillé uniquement au niveau cantonal, un an après avoir pris ses fonctions de conservateur des monuments historiques du Canton d'Argovie, le Conseil fédéral l'a nommé membre de la Commission fédérale des monuments historiques et expert fédéral. C'est donc également au-delà des frontières du Canton d'Argovie que Peter Felder a pu exercer son activité productive de conservateur.

Dans le domaine de l'organisation et de l'administration, Peter Felder n'est pas non plus resté inactif. On n'a jusqu'à présent rarement évoqué son mérite personnel lorsqu'il s'est agi de faire accepter la Loi sur la culture en 1968. Cette loi exemplaire qui accorde une importance égale à la sauvegarde et à la promotion de la culture et attribue jusqu'à 1% des recettes fiscales à des fins culturelles, doit en grande partie son adoption par le peuple argovien à Peter Felder qui, infatigable, s'est exprimé à l'occasion d'un nombre incalculable de manifestations en faveur de ce texte qui prévoyait une augmentation des subventions de restauration et pour la première fois proposait une base juridique pour une politique de conservation des monuments historiques. Sept ans plus tard, c'est de nouveau Peter Felder qui a poussé à l'élaboration d'un nouveau décret sur la conservation des monuments historiques adapté à l'époque. Ce décret a vu le jour en seulement neuf mois et a été accepté et mis en application par le Grand Conseil sans modifications importantes.

Le grand talent de Peter Felder trouve également son expression dans les publications multiples et variées dont il est l'auteur. Cela semble incroyable que Peter Felder, à côté de son large champ d'activités, ait encore trouvé le temps d'écrire des livres qui témoignent de sa perspicacité et de l'étendue de sa culture. En 1970, Peter Felder a fait paraître une monographie sur le sculpteur baroque du Sud de l'Allemagne, Johann Baptist Babel, en 1978, il a publié un livre sur le grand médailleur suisse Johann Karl Hedlinger, en 1986, il a écrit une monographie complète sur les sculptures baroques en Suisse et une année plus tard un livre sur l'Argovie et ses monuments d'art et d'histoire qui, grâce à une texte facile à comprendre et à de superbes illustrations, a trouvé un écho très favorable dans l'opinion publique.

Cet hommage à Peter Felder serait incomplet si j'oubliais de mentionner sa grande personnalité et l'influence positive qu'il a eue sur ses collaborateurs, les autorités, les architectes et les entrepreneurs. Ses interlocuteurs ont tous su apprécier son savoir hors du commun et la sûreté de son jugement mais également son humour subtil, son naturel et sa facilité à prendre en considération les arguments des autres.

Je remercie Peter Felder au nom du Département de l'instruction publique et du Canton pour son énorme travail. Je lui souhaite, à lui-même et à son épouse, une excellente santé et j'espère qu'il connaîtra encore bien des succès dans la réalisation d'autres projets et: ad multos annos!

André François Moosbrugger

PERSONALIA

Alexander Schlatter, nouveau conservateur des monuments historiques du Canton d'Argovie

C'est le 1er mars 1991 qu'Alexander Schlatter a pris ses nouvelles fonctions de conservateur des monuments historiques du Canton d'Argovie succédant ainsi à Peter Felder, démissionnaire pour raison d'âge.

Alexander Schlatter est né en 1947 à Berne et a passé sa jeunesse à Gümligen. C'est en 1975 qu'il termine ses études d'architecte à l'EPF-Zurich. Une fois ses études terminées, A. Schlatter a fait deux ans de stage au service de conservation des monuments historiques du Canton d'Argovie puis a travaillé quatre ans comme collaborateur scientifique au service de conservation des monuments historiques de Bâle-Ville. Depuis 1982, Alexander Schlatter est adjoint au service de conservation des monuments historiques du Canton d'Argovie.

Vo